

Communiqué de presse - 12 mars 2010

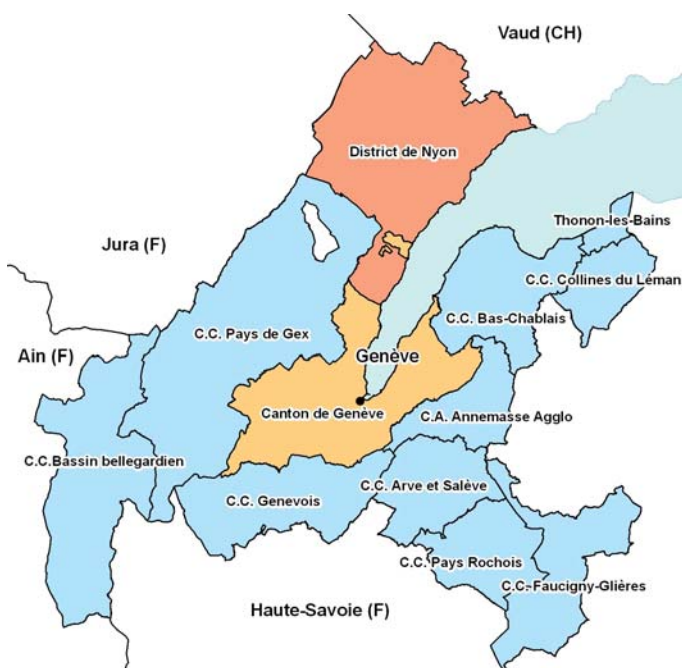
L'ARC syndicat mixte : pour un partenariat français plus fort dans la coopération transfrontalière

Depuis 2002, les collectivités locales françaises partenaires du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois étaient regroupées en association (Association régionale de coopération du genevois - ARC) pour construire un projet d'agglomération commun transfrontalier avec les cantons de Genève et de Vaud. En 2010, l'ARC devient ARC syndicat mixte.

14 janvier 2010 : création de l'ARC syndicat mixte

Le choix associatif a permis de relever le défi de la mise en place du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois et de la signature d'une Charte d'engagement en 2007 aux côtés des partenaires genevois et vaudois. La mise en œuvre du Projet d'agglomération, les perspectives de réalisation d'infrastructures de transport (tram, bus à haut niveau de service, etc.) et des différentes actions thématiques (logement et emploi : répartition équitable de part et d'autre de la frontière, environnement, agriculture, paysage, culture, formation, etc.) nécessitent une structuration forte et durable du partenariat, en appui aux différents maîtres d'ouvrage (intercommunalités et communes).

En 2010, les membres de l'ARC ont décidé son évolution en syndicat mixte. Cette structuration permet une sécurité juridique, financière et administrative, offrant un véritable outil pour la concrétisation du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois. L'ARC devient ainsi l'un des plus importants syndicats mixtes de Rhône-Alpes (342'000 habitants), le seul axé pour la mise en œuvre d'un projet de territoire et la construction d'une agglomération transfrontalière.



L'agglomération franco-valdo-genevoise en chiffres :

- 2 pays, 2 cantons, 2 départements
- 1 région
- 2'000 km²
- 208 communes
- 860'694 habitants
- 403'341 emplois

Les membres de l'ARC syndicat mixte

Contact presse

Marie Caruso - +33 (0) 450 04 54 08 - marie.caruso@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org

11 mars 2010 : premier Comité syndical

Jeudi 11 mars 2010, les élus de l'ARC syndicat mixte se sont réunis pour la première fois à Ambilly (siège du syndicat mixte). Ce premier Comité avait pour objectif l'installation effective du Comité syndical et l'élection du président, des vice-présidents et des membres du bureau. Sont élus :

- Président : M. Etienne Blanc, président de la Communauté de communes (CC) du Pays de Gex
- 1er vice-président : M. Bernard Gaud, président de la CC du Genevois
- 2ème vice-président : M. Jean Neury, président de la CC du Bas-Chablais
- 3ème vice-président : M. Robert Borrel, président d'Annemasse Agglo
- 4ème vice-président : M. Régis Petit, vice-président de la CC du Pays Bellegardien
- 5ème vice-président : M. Jean Denais, maire de Thonon-les-Bains

Membres du bureau :

- M. Martial Saddier, président de la CC Faucigny-Glières
- M. Cyril Pellevat, vice-président de la CC Arve et Salève
- M. Jean-Pierre Fillion, président de la CC des Collines du Léman
- M. Michel Thabuis, vice-président de la CC du Pays Rochois



En haut, de gauche à droite : Jean Denais, 5ème vice-président ; Régis Petit, 4ème vice-président ; Robert Borrel, 3ème vice-président ; Michel Thabuis, membre du bureau.

En bas, de gauche à droite : Jean-Pierre Fillion, membre du bureau ; Jean Neury, 2ème vice-président ; Bernard Gaud, 1er vice-président ; Etienne Blanc, président ; Cyril Pellevat, membre du bureau. Absent sur la photo : Martial Saddier (excusé).

Prochain rendez-vous du Comité syndical de l'ARC syndicat mixte :

- **jeudi 8 avril 2010 à 20h**
Communauté de communes du Genevois (Technopôle d'Archamps, Bât. Athena, 74160 Archamps)
Il sera suivi d'un point presse.

Contact presse

Marie Caruso - +33 (0) 450 04 54 08 - marie.caruso@projet-agglo.org - www.projet-agglo.org